

Référence : C.5 – 2 – SITTO MAT



Etude de faisabilité d'un centre de tri haute performance incluant les nouvelles consignes de tri

Identifier et coordonner entre les collectivités les outils techniques et financiers de prévention et de gestion des déchets

ACTEUR ET TERRITOIRE



Syndicat Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise - SITTO MAT

Chemin Gaëtan Gastaldo
83000 TOULON



Michel OLLAGNIER

Directeur Technique

m.ollagnier@sittomat.fr

04.94.89.64.94

CONTEXTE

Cette action s'inscrit dans le cadre de la création d'un centre de tri sur le secteur du SITTO MAT proposé en action complémentaire : construction d'un centre de tri multi filière haute performance pour l'aire du SITTO MAT

Cette opération est inscrite dans le cadre du projet européen LIFE IP SMART WASTE piloté par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Lancer une étude de faisabilité d'un centre de tri haute performance incluant les nouvelles consignes de tri.

Objectifs quantitatifs

SO

Résultats quantitatifs

SO

Résultats qualitatifs

Outre l'étude de faisabilité, le fait pour le SITTO MAT d'avoir son propre centre de tri va faire baisser les couts actuels

MISE EN ŒUVRE

Le SITTOMAT a décidé de lancer une étude de faisabilité d'une construction et d'exploitation d'une unité de tri dédiée à la collecte sélective du périmètre du syndicat.

La gestion actuelle de la collecte sélective est différenciée entre l'Aire Toulonnaise et le Golfe de Saint-Tropez. L'aire Toulonnaise est en bi-flux avec une collecte en amont séparant papier-carton des bouteilles et flacons plastiques.

Considérant les obligations faites en termes de tri par CITEO (anciennement ECO-EMBALLAGES), l'Aire toulonnaise effectuera d'ici 2022, et cela, dès que possible, son passage aux extensions de consignes de tri. L'étude intégrera ainsi cette modification et considérera les tonnages supplémentaires attendus.

Tonnages indicatifs 2016 :

Ordures ménagères : 256 000 tonnes

Collecte sélective hors verre : 26 382 t, dont 18 257 t de papier/carton et 2 666 t de plastique pour l'Aire Toulonnaise ainsi que 5 451 t de multi-matériaux et 1 200t de cartons pour le Golfe de Saint-Tropez. Pour le verre : 10 677t pour l'aire toulonnaise et 5 000t pour la CCGST.

Le bureau d'étude retenu est la société SETEC. Le suivi en interne est réalisé par Michel OLLAGNIER.

Le projet a débuté le 11 Juillet 2018.

Il est décomposé en 3 phases :

Phase 1 : Réalisation du diagnostic de l'existant et prospective

Phase 2 : Etude de deux scénarios

Phase 3 : Contraintes des scénarios par rapport aux surfaces disponibles

Le scénario retenu prévoit le passage de toutes les collectes de l'Aire Toulonnaise en multimatériaux. Ceci induit un mélange de tous les déchets dès le stade de la collecte et permettra d'abaisser le cout de fonctionnement à environ 220€/t au lieu de 275€/t actuellement.

Description de l'action

Planning

- Fin 2017 : Consultation des sociétés
- Début 2018 : Début de l'opération
- Mi 2019 : fin de l'étude

Année principale de réalisation	2018
Moyens humains	Société SETEC : 1 chef de projet, un urbaniste, un avocat du droit public SITTOMAT : Directeur technique
Moyens financiers	100 000 €
Moyens techniques	SO
Partenaires mobilisés	Les membres du comité syndical du SITTOMAT L'agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise (AUDAT)

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite	Volonté très forte des élus du SITTOMAT de posséder un centre de tri
Difficultés rencontrées	Recherche du terrain pouvant accueillir le centre de tri
Recommandations	SO